



Pommier / Poirier

N°18
23/07/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur **formulaire d'abonnement au BSV**

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Maladies de conservation** : le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération s'achève en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque d'éclosions de la quatrième génération va débuter en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Punaises phytophages** : les captures sont en baisse cette semaine, les prises d'adultes sont majoritaires.
- **Acariens rouges** : à surveiller.

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Les températures moyennes sont restées supérieures aux valeurs de saison depuis le dernier bulletin (températures minimales comprises entre 16 et 24°C et maximales entre 27 à 41°C).

Des précipitations orageuses sont intervenues les 10-11 juillet et entre le 15 et le 17 juillet apportant de 1 à 41 mm selon les secteurs.

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, des températures minimales comprises entre 13 et 24°C et des maximales entre 26 à 39°C ont été enregistrées. Des précipitations orageuses sont intervenues le 10 juillet et entre le 15 et le 17 juillet apportant 16 à 25 mm selon les secteurs.

Prévisions (source : Météo France)

Des risques d'orages sont annoncés pour cette fin de semaine. Après une baisse ce week-end, les températures devraient repartir à la hausse la semaine prochaine avec des conditions principalement sèches et ensoleillées.

	VENDREDI 24	SAMEDI 25	DIMANCHE 26	LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 29	JEUDI 30
Ste Livrade sur Lot (47)	 17° / 37° ➤ 20 km/h 45 km/h	 18° / 29° ➤ 20 km/h 45 km/h	 18° / 27° ➤ 20 km/h 45 km/h	 19° / 29° ➤ 10 km/h	 17° / 34° ➤ 10 km/h	 18° / 35° ➤ 20 km/h	 19° / 34° ➤ 10 km/h
Pompignac (33)	 20° / 35° ➤ 20 km/h 40 km/h	 20° / 29° ➤ 20 km/h 50 km/h	 16° / 25° ➤ 20 km/h 45 km/h	 17° / 28° ➤ 10 km/h	 17° / 33° ➤ 10 km/h	 19° / 32° ➤ 15 km/h	 18° / 31° ➤ 15 km/h
Bergerac (24)	 17° / 38° ➤ 20 km/h	 17° / 30° ➤ 20 km/h 45 km/h	 17° / 27° ➤ 20 km/h 45 km/h	 19° / 29° ➤ 10 km/h	 16° / 34° ➤ 10 km/h	 17° / 34° ➤ 15 km/h	 18° / 33° ➤ 15 km/h
Jonzac (17)	 18° / 35° ➤ 20 km/h	 19° / 31° ➤ 25 km/h 50 km/h	 17° / 25° ➤ 20 km/h 45 km/h	 17° / 28° ➤ 15 km/h	 15° / 33° ➤ 10 km/h	 18° / 33° ➤ 15 km/h	 17° / 32° ➤ 15 km/h
Orthez (64)	 17° / 34° ➤ 25 km/h 50 km/h	 19° / 26° ➤ 25 km/h 55 km/h	 18° / 26° ➤ 20 km/h 40 km/h	 18° / 29° ➤ 10 km/h	 16° / 34° ➤ 15 km/h	 19° / 33° ➤ 20 km/h	 20° / 30° ➤ 15 km/h
Voutezac (19)	 15° / 35° ➤ 10 km/h	 17° / 27° ➤ 15 km/h	 16° / 25° ➤ 20 km/h 40 km/h	 16° / 28° ➤ 10 km/h	 16° / 32° ➤ 5 km/h	 16° / 33° ➤ 10 km/h	 17° / 33° ➤ 10 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 16° / 35° ➤ 15 km/h	 16° / 26° ➤ 15 km/h	 15° / 24° ➤ 20 km/h 45 km/h	 16° / 26° ➤ 10 km/h	 16° / 32° ➤ 10 km/h	 17° / 32° ➤ 15 km/h	 17° / 32° ➤ 10 km/h
Méasnes (23)	 15° / 32° ➤ 20 km/h	 17° / 30° ➤ 15 km/h	 16° / 24° ➤ 25 km/h 55 km/h	 15° / 26° ➤ 15 km/h	 16° / 32° ➤ 15 km/h	 18° / 32° ➤ 15 km/h	 18° / 31° ➤ 15 km/h



Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Stade grossissement des fruits (BBCH 77 à 79).

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Evaluation du risque

En l'absence d'irrigation sur frondaison, les conditions sèches limitent le risque de contaminations secondaires.

La gestion de la tavelure est à coupler avec les problématiques maladies de l'épiderme et de conservation dans les semaines qui précèdent la récolte.

Mesures prophylactiques :

La taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie *Gloeodes pomigena* et des crottes de mouche *Leptothyrium pomi*) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. La contamination débiterait peu après la floraison et les symptômes s'extérioriseraient en fonction d'un cumul d'heures d'humectation durant la période estivale. Des périodes pluvieuses durant la période estivale favorisent l'expression des symptômes.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies. Les conditions sèches ne sont pas favorables.

📖 Consultez la fiche « [Les maladies de l'épiderme](#) » du Guide de l'Observateur

• Maladies de conservation

Les maladies de conservation sont dues à plusieurs champignons.

Certains d'entre eux sont des **parasites latents**, leurs spores sont disséminées à la surface des fruits sous l'action de la pluie et pénètrent au niveau des lenticelles.

- ***Gloeosporium*** et ***Cylindrocarpon mali*** se conservent sous forme de chancres sur les branches ou les rameaux. Le premier occasionne des pourritures circulaires autour des lenticelles infectées, le deuxième provoque des pourritures au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en chambre froide.
- ***Phytophthora cactorum*** et ***syringae*** sont présents dans le sol et les débris végétaux, ils provoquent une pourriture ferme, brune à contour diffus.



Gloeosporiose

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)



Cylindrocarpon mali

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)



Phytophthora

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)

Les **parasites de blessure** quant à eux peuvent envahir les fruits chaque fois que leur épiderme est endommagé.

- ***Penicillium sp*** occasionne une pourriture molle, circulaire à contour net accompagnée de fructifications vert-bleu.
- ***Botrytis cinerea*** provoque une pourriture brune de consistance molle évoluant rapidement avec développement d'un feutrage mycélien blanc-gris.
- Les ***monilias*** se caractérisent par une pourriture ferme, brune qui se recouvre de coussinets gris-brun disposés en cercles concentriques.



Penicillium

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)



Botrytis

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)



Monilia

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Les champignons dont les spores pénètrent par les lenticelles peuvent contaminer les fruits dès le mois de juillet. Les symptômes apparaissent par la suite durant la conservation après une période plus ou moins longue de stockage. En général, la contamination a lieu au verger pendant la période de croissance des fruits et/ou lors de la récolte.

Evaluation du risque

En pré-récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits et de la durée de stockage prévue. Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Éliminer les chancres sur bois lors des opérations de taille ainsi que les fruits momifiés, ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol. Lors de la récolte, éviter les chocs sur les fruits et si possible la cueillette sous la pluie, stocker les palox sur terrain sec.

📖 Consultez la fiche « [Les maladies de conservation](#) » du Guide de l'Observateur

**One
Health**

Les mycotoxines – Le cas de la patuline

La patuline est une mycotoxine (toxines naturelles produites par certaines moisissures) générée par un certain nombre d'espèces fongiques, principalement du genre *Penicillium*. Elle est mise en évidence dans les produits issus de la filière « pomme » (pommes, poires, coings) qui comprend les jus de fruits (particulièrement les produits non clarifiés), compotes et autres produits de la transformation des pommes. La patuline résiste aux hautes températures, elle n'est pas détruite par la pasteurisation ou la stérilisation. En revanche, la fermentation alcoolique détruit cette mycotoxine, les produits fermentés comme le cidre n'en contiennent donc pas. Elle peut toutefois être présente dans des produits fermentés dans lesquels du jus de pommes a été rajouté après la fermentation.

La patuline se développe sur des blessures de type piqûres d'insectes, chocs subis par les fruits, altération de l'épiderme suite à l'attaque de champignons. Tous les fruits contaminés ne sont pas identifiables de l'extérieur, la maladie pouvant se développer dans le cœur du fruit.

La consommation d'aliments contaminés par la patuline est suspectée d'engendrer des effets néfastes sur la santé (à forte dose, la patuline est reconnue pour provoquer des désordres gastro-intestinaux avec ulcérations, distensions et hémorragies, voire des perturbations de la fonction rénale et du système nerveux).

La teneur maximale à ne pas dépasser dans les jus de fruits est fixée à 50 µg/Kg de jus (le règlement (CE) n°1881/2006 modifié fixe les teneurs maximales en patuline à ne pas dépasser dans les produits alimentaires destinés à l'alimentation humaine).

Mesures prophylactiques :

Pour éviter les risques de patuline, il convient de :

- Limiter les portes d'entrée à *Penicillium* en protégeant les fruits vis-à-vis des attaques d'insectes (carpocapse, tordeuses...), des maladies qui provoquent directement la pourriture du fruit ou permettent à des moisissures génératrices de patuline de pénétrer dans le fruit et en évitant les blessures diverses (chocs) ;
- Eviter la récolte par temps humide ;
- Récolter des fruits sains ;
- Utiliser des palox propres, secs et débarrassés de tous débris ;
- Limiter le contact des fruits avec le sol (éviter la récolte au sol, notamment sur sol non enherbé) ;
- Limiter la durée de conservation post récolte si les conditions sont favorables à la présence de *Penicillium* (récolte mécanique, fort niveau d'humidité, températures douces...) ;
- Trier les fruits lors du stockage pour éliminer les fruits altérés par des moisissures.

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

En parcelles, peu de symptômes sont observés.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Feu bactérien

Des symptômes de feu bactérien ont été observés début mai en parcelle de poiriers sur le secteur Lot-et-Garonne et mi-juin en parcelle de pommiers sur le secteur de Vutezac en Corrèze. Depuis, aucun nouveau dégât n'a été signalé.

Evaluation du risque

Les parcelles sensibles sont à surveiller.

Des contrôles visuels réguliers sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers).

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

📖 Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'Observateur

• Black Rot (*Diplodia seriata*)

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les variétés Chantecler, Fuji et Braeburn sont particulièrement sensibles.

Evaluation du risque

Les conditions sèches ne sont pas favorables. Attention cependant aux épisodes orageux.



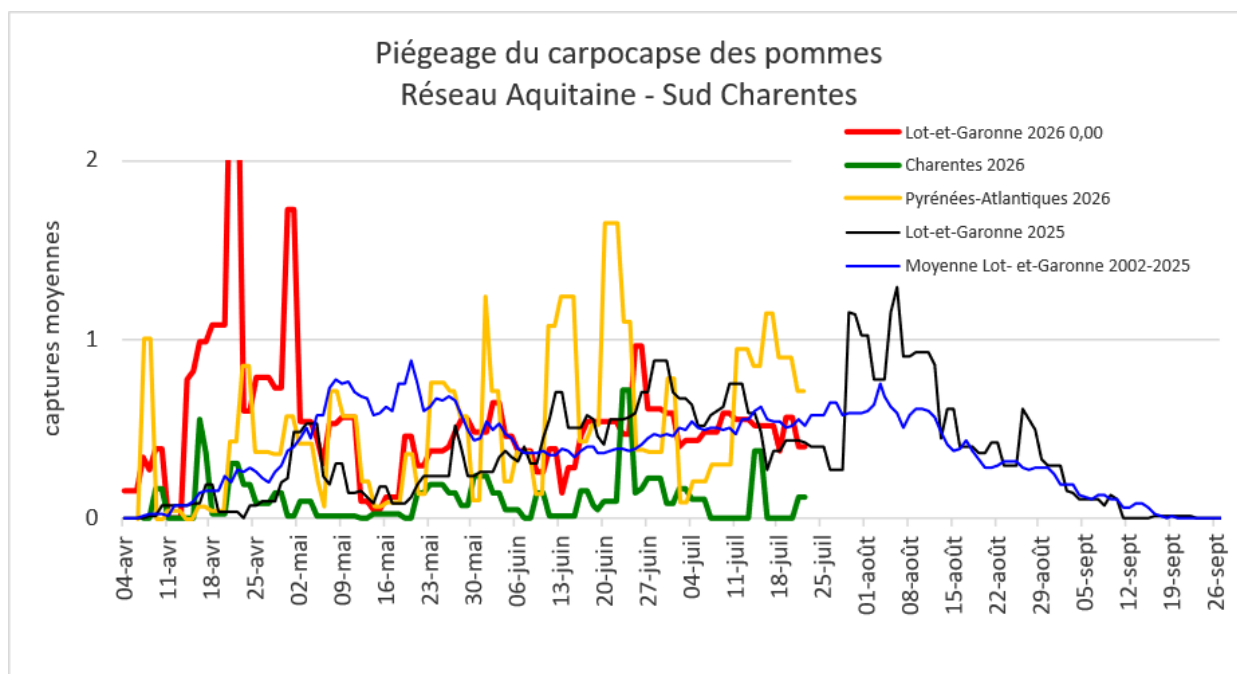
Dégât de Black rot

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)

Zone Aquitaine et Sud Charentes

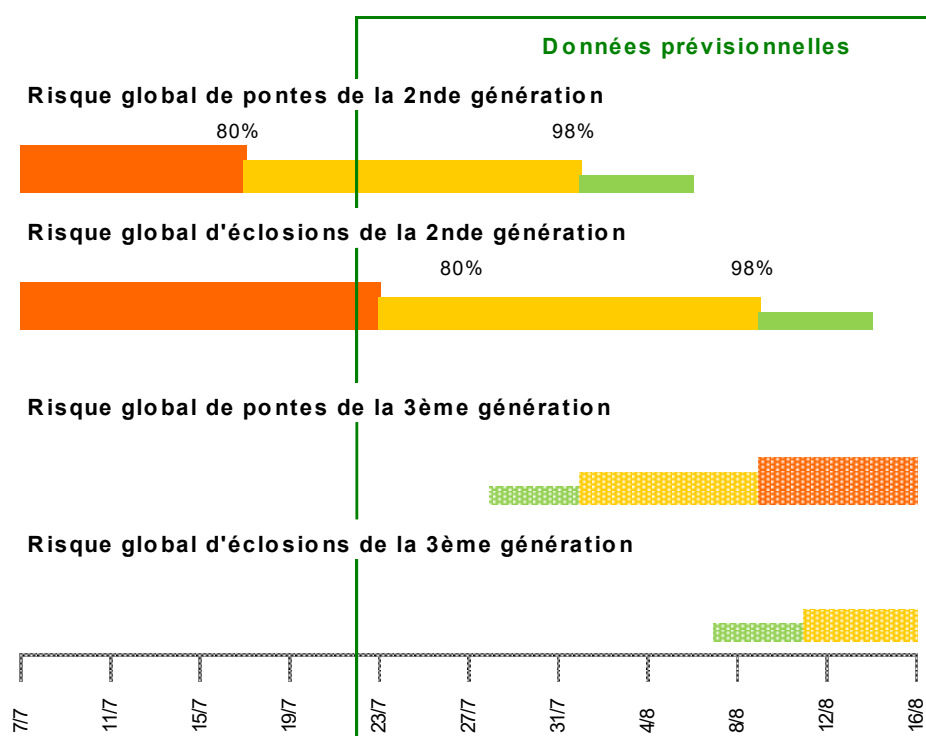
Sur le réseau de piégeage, les prises restent soutenues.



Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 90 à 95 % du potentiel de pontes et 75 à 85 % du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés. En secteurs précoces, les dernières pontes de la seconde génération pourraient s'effectuer jusqu'aux 4-6 août et les dernières éclosions jusqu'aux 13-15 août. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours.

Un troisième vol partiel pourrait débuter à compter des 24-30 juillet avec les premiers dégâts possibles à partir des 6-11 août en secteurs précoces.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Evaluation du risque

En zone Aquitaine – Sud Charentes, **la période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération se termine**. Le risque s'achève pour les parcelles à populations moyennes à faibles. Pour les parcelles à forte population (plus de 3 pour mille de fruits attaqués en fin de première génération), le risque concernant les éclosions devrait durer jusqu'à mi-août pour les secteurs précoces et jusqu'aux 20-22 août pour les secteurs tardifs.

Vis-à-vis de la troisième génération, le risque sera présent tout particulièrement dans les parcelles avec dégâts.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire. Un minimum de 1000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé. La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

R

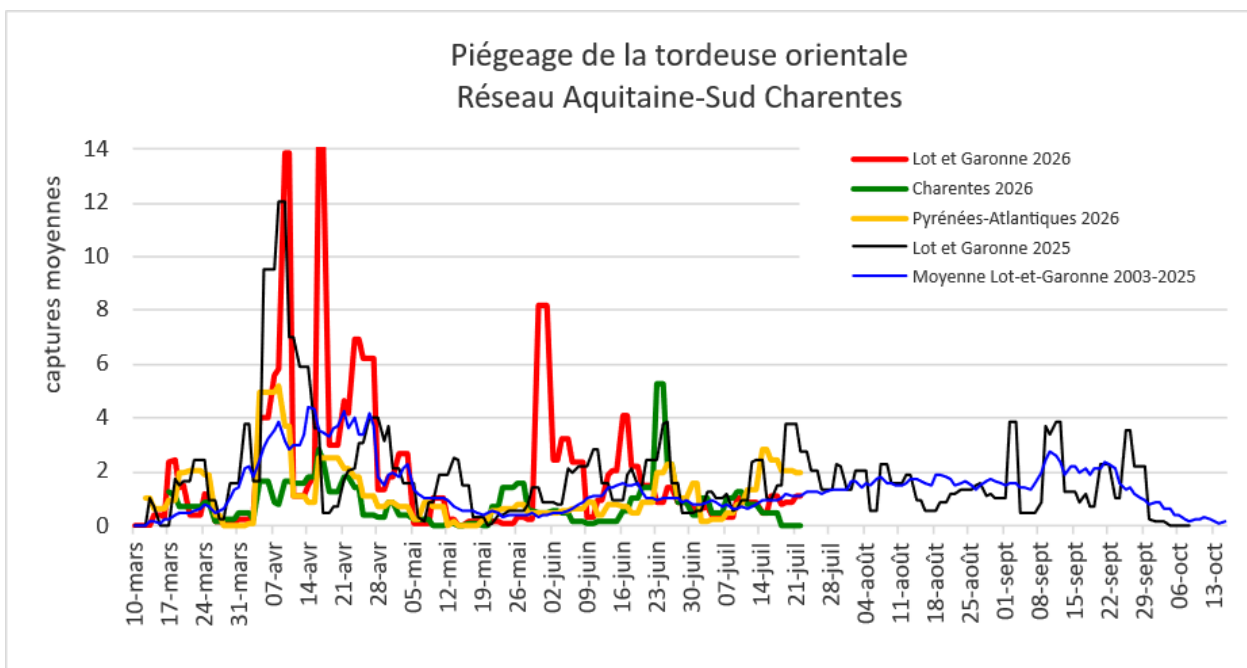
Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés en 2018 et 2019, **des dérives de sensibilité vis-à-vis des substances actives Chlorantanilprole, Emamectine et Virus de la granuloze (CpGV-M) ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être attentif à l'efficacité des traitements concernant ces substances actives.

Pour prévenir les risques de résistances, le virus de la granuloze doit être appliqué en utilisant toujours la même souche sur une génération, puis changer de souche pour la génération suivante. Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez consulter cet article : [Prévenir l'apparition et le développement de résistances aux produits de biocontrôle](#).

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, les captures sont modérées sur les secteurs Charentes et Lot-et-Garonne mais en hausse sur le secteur des Pyrénées-Atlantiques.



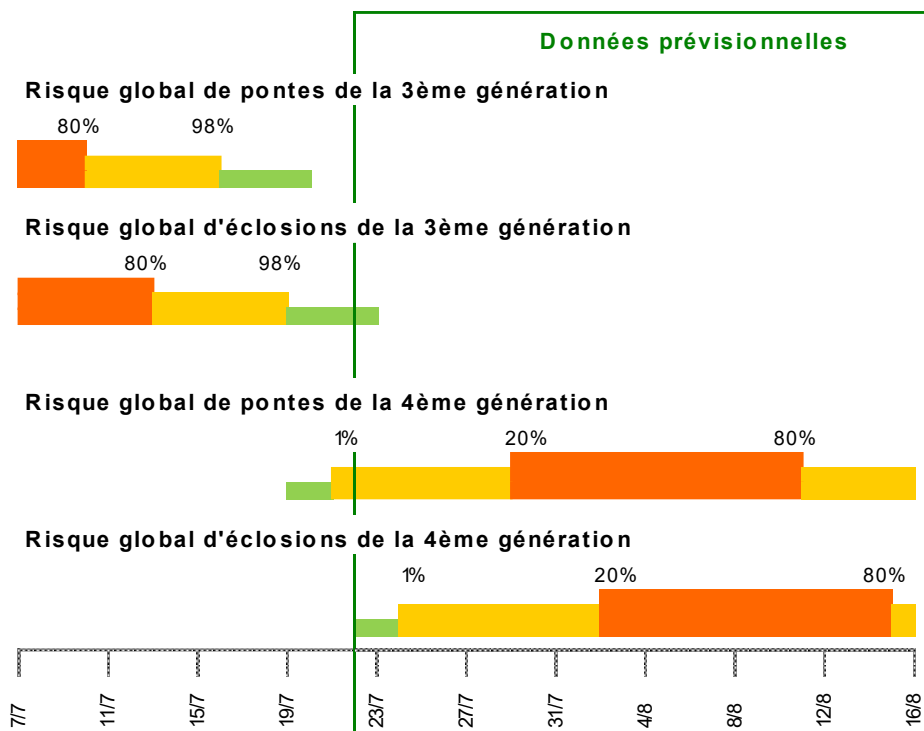
Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 100 % du potentiel d'éclosions de la troisième génération auraient été réalisés.

Le quatrième vol aurait démarré et 1 à 2 % du potentiel de pontes de la quatrième génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient s'intensifier à partir des 29 juillet-2 août et rester soutenues jusqu'aux 10-14 août. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à compter des 24-28 juillet et s'intensifier à partir des 2-7 août.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions de la quatrième génération pourrait débuter à partir de cette fin de semaine en zone Aquitaine - Sud Charentes.

Données de modélisation Tordeuse orientale



B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpacpe des pommes.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)

Sur notre réseau de piégeage installé en parcelles de pommiers, les captures sont nulles. Le vol s'achève également sur le réseau installé en parcelles de pruniers.

Evaluation du risque

La période à risque de pontes et d'éclosions s'achève.

Les dégâts de *Cydia lobarzewskii* se caractérisent par un début de perforation en forme de spirale plus volumineuse que celle du carpocapse. Les galeries creusées par la larve sont toujours propres contrairement à celles du carpocapse qui sont encombrées de déjections.

 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

• Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

Sur les parcelles du réseau d'observation, les foyers sont régulés.

La présence d'adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* et de pucerons parasités (momies noires) a été régulièrement observée au niveau des foyers.

Seuil indicatif de risque : 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

Mesures prophylactiques :

Sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

• Pucerons verts

La présence de pucerons verts est observée à l'extrémité des pousses sur certaines parcelles.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

• Punaises phytophages

Sur les parcelles du réseau d'observation, peu d'individus ont été observés cette semaine. Quelques piqûres sur fruits sont notées.

Sur le réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes et de larves (stades L2 à L5) sont enregistrées. Les prises sont en baisse cette semaine et les captures d'adultes sont majoritaires.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

 **Consultez les fiches « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**



- **Cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et du poirier (*Dasineura pyri*)**

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont actuellement faibles.

En parcelles de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Evaluation du risque

En parcelles infestées, risque de développement de miellat et de fumagine sur les pousses et les fruits.

Seuil indicatif de risque : le seuil de nuisibilité est de 10-20 % de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30 %.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

La suppression des gourmands en situation poussante peut-être envisagée pour diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

📖 **Consultez la fiche « [Psylls du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles. Quelques dégâts de tétranyques tisserands, d'acariens rouges et de phytomyces libres ont cependant été notés sur certaines parcelles.

Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes peuvent être favorables aux remontées des populations d'acariens. Les parcelles sont à surveiller.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cochenilles**

Pou de San José : selon nos simulations, la migration des jeunes larves de deuxième génération serait en cours en situation précoce.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Zeuzère** (*Zeuzera pyrina*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la zeuzère peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Flatide pruineux** (*Metcalfa pruinosa*)

En parcelles de référence, les populations sont relativement faibles actuellement.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* se développe. Des larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et de cocons) sont observées.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.



Trace de *Metcalfa* sur pousse
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

- **Tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*)

Quelques dégâts sont observés sur certaines parcelles de pommiers conduites notamment en agriculture biologique.

- **Cicadelles**

La présence de cicadelles est notée sur certaines parcelles.

Les cicadelles blanches induisent des petites taches décolorées visibles à la face supérieure des feuilles réduisant la surface photosynthétique. En cas d'attaque sévère, elles peuvent impacter le calibre, la couleur et la maturité des fruits. Des excréments noirs brillants peuvent également être visibles sur ces derniers.

Les symptômes engendrés par **les cicadelles vertes** sont différents, ils sont souvent localisés à l'extrémité des pousses, le bord de la feuille jaunit et cette dernière prend la forme d'une cuillère.



Dégâts de cicadelles blanches et de cicadelles vertes

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Auxiliaires

Des chrysopes, des punaises prédatrices et des araignées sont actuellement observées.



Adulte, œuf de chrysope et punaise Nabidae

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



FOCUS Auxiliaires

Chrysopes

Appartenant à la famille des Chrysopidés, les chrysopes (160 espèces) ont de grandes ressemblances morphologiques avec les hémirobes. Les chrysopes adultes sont reconnaissables par leurs 4 ailes longues et nervurées, leur couleur verte, leurs longues antennes et leurs abdomens allongés. L'espèce la plus connue est *Chrysoperla carnea*, décrite pour la première fois en 1836. On les retrouve essentiellement dans les cultures maraîchères (aubergines, poivrons, etc..) et fruitières.

Cycle biologique

Le développement des chrysopes est fortement influencé par la température. Le développement de l'œuf à l'adulte dure environ 70 jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre jusqu'à 2 mois.

Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves de chrysopes qui ont une activité prédatrice. La larve de *Chrysoperla carnea* est notamment prédatrice de pucerons. Une larve peut consommer jusqu'à **400 pucerons** durant leur développement. C'est au cours du dernier stade larvaire que la consommation de pucerons est la plus importante.



• Folletage

Des symptômes de folletage (dessèchement du feuillage) sont observés sur poiriers sensibles suite aux températures élevées.

Ce phénomène lié aux fortes températures associées à une très faible hygrométrie peut être accentué par la présence d'acariens et/ou de phytoptes libres.

Mesures prophylactiques :

L'irrigation en début de journée (à éviter sur frondaison dans les zones sujettes au feu bactérien) permet de limiter le phénomène.

• Coups de soleil

De nombreux coups de soleil sur fruits et des brûlures du feuillage sont notés suite aux épisodes caniculaires.

Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** :

[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).